

**Report to
Rapport au:**

**Council
Conseil**

1 February 2023 / 1 février 2023

**Submitted on January 30, 2023
Soumis le 30 janvier 2023**

**Submitted by
Soumis par:**

**Ann M. Tremblay, Chair, Committee of Adjustment / Président du Comité de
dérogation**

Contact Person

Personne ressource:

**Michel Bellemare, Secretary-Treasurer, Committee of Adjustment / Secrétaire-
trésorier du Comité de dérogation**

Michel.Bellemare@ottawa.ca

**Ward: CITY WIDE / À L'ÉCHELLE DE LA
VILLE**

File Number: ACS NUMBER

SUBJECT: COMMITTEE OF ADJUSTMENT - 2023 DRAFT OPERATING BUDGET

**OBJET: COMITÉ DE DÉROGATION - PRÉVISIONS PRÉLIMINAIRES DU
BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE 2023**

REPORT RECOMMENDATIONS

That City Council receive and table the Committee of Adjustment 2023 Draft Operating Budget at its meeting on February 1, 2023, for subsequent consideration by Council in Committee of the whole to be held March 1, 2023.

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

Que le Conseil municipal reçoive et dépose les prévisions budgétaires de fonctionnement 2023 du Comité de dérogation à sa réunion du 1 février 2023 aux fins de leur examen ultérieur par le Conseil siégeant en tant que comité plénier lors de la réunion prévue le 1 mars 2023.

BACKGROUND

On December 7, 2022, Council approved a term of Council process for tax-supported and rate-supported budgets, as recommended in the 2022-2026 Governance Review Report. The adopted recommendations directed that the Committee of Adjustment prepare its own budget for tabling with Council at the same time as Standing Committees of Council table recommended draft budget amendments.

The Committee of Adjustment 2023 Draft Operating Budget was scheduled for tabling on February 1, together with other draft budgets for services that report to a Commission, Board, or special purpose body, as part of the City's overall draft operating and capital budget process.

CONTEXTE

Le 7 décembre 2022, le Conseil municipal a approuvé une condition de son processus pour les budgets financés par les recettes fiscales et par les redevances, conformément aux recommandations du Rapport sur l'examen de la structure de gestion publique 2022-2026. Selon les recommandations adoptées, le Comité de dérogation doit préparer son propre budget pour le déposer auprès du Conseil municipal au moment même où les comités permanents du Conseil municipal déposent les modifications qu'ils recommandent d'apporter aux budgets préliminaires.

La version préliminaire du budget de fonctionnement 2023 du Comité de dérogation devait être déposée le 1^{er} février 2023 de concert avec les autres budgets préliminaires pour les services qui relèvent d'une commission, d'un comité ou d'un organisme à vocation spéciale dans le cadre de l'ensemble du processus d'établissement des budgets de fonctionnement et des budgets d'immobilisations préliminaires.

DISCUSSION

The Committee of Adjustment 2023 Draft Operating Budget has been developed to achieve Council's directive to be 100 percent direct cost recovery and to comply with

the requirement of the *Planning Act* that its fee schedule meet only the anticipated costs for processing applications. Application and other service fees are set to generate revenues that will ensure direct cost recovery while minimizing surpluses and deficits. Application volume and revenue forecasts rely heavily on observed short-term and long-term trends and must account for external factors such as overall construction activity, regulatory changes, and the economy.

2022 Organizational Review

In 2022, the Committee of Adjustment initiated a comprehensive organizational review. This was the first such review by outside experts since the creation of the Committee two decades ago. The review was conducted by KPMG LLP and funded entirely from the Committee's 2021 year-end operating budget surplus.

In its final report, KPMG identifies the Committee of Adjustment as a high-performing organization, however, it also identifies several challenges that will impact the Committee's capacity to maintain service levels over the medium-and long-term. To ensure operational resilience, the review highlights the need to add three new full-time positions on a priority basis, including a third Deputy-Secretary Treasurer, a Digital Services Officer, and a Senior Coordinator. The Committee of Adjustment 2023 Draft Operating Budget proposes one additional Deputy Secretary-Treasurer FTE and one Digital Services Officer FTE. The Committee intends to pursue the creation of a new Senior Coordinator position in 2024.

Deputy Secretary-Treasurer FTE

The addition of a third Deputy Secretary-Treasurer will align staff support to the Committee of Adjustment's three-panel structure and improve the strategic management and capacity of the Committee's leadership team. The position is required to supervise day-to-day operations and application workflow to support 9 staff and 15 adjudicators. This additional capacity will also enable the Secretary-Treasurer to prioritize client service, long-term planning, business transformation, adjudicator training, and other priority service improvement opportunities identified by the 2022 Organizational Review.

Officer, Digital Services FTE

The introduction of a Digital Services Officer will ensure the Committee of Adjustment can continue to meet expectations for the publication of application documents online,

under tight statutory timelines, pursuant to its public notification obligations under the *Planning Act* and in compliance with the accessibility requirements of the *Accessibility for Ontarians with Disabilities Act*. It will also enable the Committee of Adjustment to improve client services across multiple digital platforms. Funded in part by the reallocation of current resources, the Digital Services Officer will centralize digital services internally, and improve cost certainty and control over service delivery timelines.

Fees

The Committee of Adjustment 2023 Draft Operating Budget proposes an 8.6% increase in consent and minor variance application fees. This increase is intended to offset new costs related to the addition of two new positions as outlined above, as well as ongoing support and maintenance costs related to the Land Management System, a new enterprise software application. The impact of these additional costs is reduced through savings from the reallocation of existing funding.

ANALYSE

Le budget de fonctionnement préliminaire 2023 du Comité de dérogation a été mis au point pour respecter la directive du Conseil municipal sur la récupération de l'intégralité des coûts directs et pour se conformer à l'obligation prévue dans la *Loi sur l'aménagement du territoire*, qui exige que le barème tarifaire fasse uniquement état des coûts prévus pour le traitement des demandes. Les droits comptés pour les demandes et les autres services sont fixés pour produire les recettes grâce auxquelles on pourra récupérer les coûts directs en minorant les excédents et les déficits. Les prévisions sur le volume des demandes et sur les recettes apportées sont largement tributaires des tendances observées à court et à long termes; elles doivent tenir compte de facteurs externes comme l'ensemble des travaux de construction, les changements réglementaires et la conjoncture économique.

Examen organisationnel de 2022

En 2022, le Comité de dérogation a lancé un examen organisationnel complet. Il s'agissait du premier examen du genre mené par des experts externes depuis la création du Comité il y a 20 ans. Cet examen, qui a été confié à KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., a été financé entièrement grâce à l'excédent du budget de fonctionnement du Comité à la fin de l'exercice 2021.

Dans son rapport final, KPMG fait savoir que le Comité de dérogation est un organisme très performant. Or, ce cabinet relève aussi plusieurs difficultés qui auront une incidence sur la capacité du Comité à assurer les niveaux de service à moyen et à long termes. Pour assurer la résilience opérationnelle, cet examen précise qu'il faut ajouter en priorité trois nouveaux postes à temps plein, dont un troisième secrétaire-trésorier adjoint, un agent des Services numériques et un coordonnateur principal. Dans son budget de fonctionnement préliminaire 2023, le Comité de dérogation propose un autre ETP correspondant au poste de secrétaire-trésorier adjoint et un ETP pour le poste d'agent des Services numériques. Le Comité a l'intention de se consacrer à la création, en 2024, d'un nouveau poste de coordonnateur principal.

ETP du secrétaire-trésorier adjoint

L'addition d'un troisième poste de secrétaire-trésorier adjoint permettra de faire concorder le soutien apporté par le personnel avec la structure de trois panels du Comité de dérogation et d'améliorer la gestion stratégique, en plus d'améliorer la capacité de l'équipe de direction du Comité. Le ou la titulaire de ce poste doit superviser les opérations journalières et le circuit de traitement des demandes pour appuyer le travail de neuf employés et de 15 arbitres. Cette capacité supplémentaire permettra aussi au secrétaire-trésorier de prioriser le service à la clientèle, la planification à long terme, la transformation opérationnelle, la formation des arbitres et les autres activités prioritaires d'amélioration des services recensées dans l'Examen organisationnel de 2022.

ETP du poste d'agent des Services numériques

La création du poste d'agent des Services numériques permettra de s'assurer que le Comité de dérogation pourra continuer de répondre aux attentes dans la publication en ligne des documents portant sur les demandes, en respectant les délais réglementaires rigoureux, conformément à ses obligations de notification publique en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire* et en conformité des exigences relatives à l'accessibilité de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*. Ce poste permettra aussi au Comité de dérogation d'améliorer les services offerts à la clientèle sur différentes plateformes numériques. Financé en partie par la réaffectation des ressources actuelles, le poste d'agent des Services numériques permettra de centraliser les services numériques en interne en plus d'améliorer la prévisibilité et le contrôle des coûts dans les délais prévus pour les services.

Droits

Dans son budget de fonctionnement préliminaire de 2023, le Comité de dérogation propose d'augmenter de 8,6 % les droits des demandes d'autorisation et de dérogation mineure. Cette augmentation vise à compenser les nouveaux coûts se rapportant à la création des deux nouveaux postes évoqués ci-dessus, ainsi que les coûts permanents de soutien et de mise à jour du Système de gestion des terres, qui constitue une nouvelle application logicielle d'entreprise. L'impact de ces coûts supplémentaires est réduit par les économies réalisées dans la réaffectation du financement existant.

RURAL IMPLICATIONS

There are no specific rural implications associated with this report.

RÉPERCUSSIONS SUR LE SECTEUR RURAL

Aucune répercussion sur le secteur rural n'est associée à la mise en œuvre du présent rapport.

CONSULTATION

This report is being submitted as part of the 2023 budget review process and is subject to the same budget consultation process.

CONSULTATION

Le présent rapport est présenté dans le cadre du processus d'examen du budget 2023 et assujetti au même processus de consultation sur le budget.

COMMENTS BY THE WARD COUNCILLOR(S)

This is a City-wide issue.

COMMENTAIRES DES CONSEILLERS DE QUARTIER

Il s'agit d'une question à l'échelle de la ville.

LEGAL IMPLICATIONS

There are no legal impediments to implementing the recommendations in this report.

RÉPERCUSSIONS JURIDIQUES

Il n'y a aucune répercussion juridique dans la mise en œuvre des recommandations du présent rapport.

RISK MANAGEMENT IMPLICATIONS

There are no specific risk management implications associated with this report.

RÉPERCUSSIONS SUR LA GESTION DES RISQUES

Aucune répercussion sur la gestion des risques n'est associée à la mise en œuvre des recommandations du rapport.

FINANCIAL IMPLICATIONS

As outlined within the report.

RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES

Répercussions soulignées dans le présent rapport

ACCESSIBILITY IMPACTS

The Committee of Adjustment 2023 Draft Operating Budget proposes a new Digital Services Officer FTE to render online content accessible and respond directly to inquiries and requests related to digital resources, to meet the needs of all participants in Committee of Adjustment processes.

RÉPERCUSSIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ

Dans son budget de fonctionnement préliminaire de 2023, le Comité de dérogation propose de créer un nouvel ETP pour un poste d'agent des Services numériques afin de rendre accessible le contenu en ligne et de répondre directement aux demandes de renseignements et aux autres demandes se rapportant aux ressources numériques, pour satisfaire les besoins de tous les participants dans le cadre des processus du Comité de dérogation.

TECHNOLOGY IMPLICATIONS

No technical implications associated with receiving this report.

RÉPERCUSSIONS TECHNOLOGIQUES

Aucune répercussion technologique n'est associée à la réception du présent rapport.

TERM OF COUNCIL PRIORITIES

This section is not applicable to this report.

PRIORITÉS DU MANDAT DU CONSEIL

Cette section ne s'applique pas au présent rapport.

SUPPORTING DOCUMENTATION

Document 1 –2023 Draft Operating Budget

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Document 1 - Prévisions préliminaires du budget de fonctionnement de 2023

DISPOSITION

Budgets will be amended as per Council deliberation and adoption.

SUITE À DONNER

Les budgets seront modifiés en fonction des délibérations du Conseil et de leur adoption.